

Rapport d'activité
2019



Réserve Naturelle

ANGONOUR

Sommaire

Personnel, Répartition du temps de travail	2
Conserver les habitats et espèces de forte valeur patrimoniale des zones humides	4
1. Suivis à long terme	4
2. Objectifs opérationnels 2019	5
Communiquer auprès des propriétaires en RN sur la valeur patrimoniale/Conventionner	5
Mettre en œuvre une démarche d'acquisition foncière en RN	5
Maintenir le contrôle de la colonisation par le myriophylle du Brésil et de la jussie dans la RN / Surveiller la dynamique des autres espèces végétales et animales introduites	6
Préconiser les actions de gestion sur les zones tourbeuses	7
Renforcer la quiétude des habitats boisés humides pour les espèces de valeur patrimoniale	7
Actualiser l'inventaire des mammifères terrestres associés aux zones humides	7
Améliorer les connaissances sur la population de cistude d'Europe	8
Améliorer les connaissances sur les ruptures de connexion en ceinture de la RN	8
Améliorer les connaissances sur le patrimoine des habitats humides de la RN	8
Conserver la mosaïque d'habitats	10
1. Suivis à long terme	10
2. Objectifs opérationnels 2019	10
Communiquer auprès des propriétaires en RN sur la valeur patrimoniale/Conventionner	10
Surveiller la dynamique des autres espèces végétales introduites	10
Améliorer l'hydrosystème et sa fonctionnalité	11
1. Suivis à long terme	11
2. Objectifs opérationnels 2019	12
Connaître les techniques d'épandages sur les zones agricoles du bassin versant	12
Améliorer la connaissance globale sur les paramètres pouvant impacter les cours d'eau	12
Améliorer les pratiques de gestion intégrant des débordements des cours d'eau dans les zones non bâties	12
Maintenir la prise en compte de la proximité de la RN dans la gestion des espèces végétales invasives en termes d'incidence	12
Redynamiser les démarches favorisant la gestion concertée du seuil de Nassaout	13
Conforter la place de la réserve dans un territoire élargi	14
1. Suivis à long terme	14
2. Objectifs opérationnels 2019	15
Contribuer à l'élaboration et l'animation de documents d'orientations de gestion	15
Contribuer à la prise en compte de la valeur patrimoniale des zones humides	15
Contribuer à la prise en compte de la RN et des continuités écologiques	15
Contribuer à la prise en compte du milieu naturel dans l'aménagement du territoire	16
Contribuer à l'appropriation de la RN par les locaux	17
Maintenir l'investissement de la RN dans les réseaux et programmes de différentes portées territoriales	18
Contribuer à la formation et à la connaissance sur le patrimoine naturel et la gestion des milieux	18
Mutualiser les compétences au sein du SMGMN	18

Assurer un fonctionnement optimal de la réserve	19
1. Suivis à long terme	19
2. Objectifs opérationnels	20
Améliorer les choix d'indicateurs et leur utilisation dans l'évaluation.....	20
Améliorer la mission de surveillance menée par le personnel de la RN et les textes réglementaires.....	20
Optimiser la mise en œuvre des partenariats.....	20
Diversifier les actions menées sources d'autofinancement en cohérence avec les enjeux.....	20
Doter la réserve en moyens humains et adapter l'organisation.....	21
Améliorer la formation du personnel.....	21
Adapter les dépenses liées au fonctionnement de la réserve.....	21
Réaliser les tâches administratives, bilans et évaluations en lien avec la gestion du site.....	21
Améliorer l'organisation et l'accessibilité aux données naturalistes sur la RN.....	22
Améliorer l'information auprès du public dans une démarche éco-responsable.....	22
Maintenir un programme d'animation en cohérence avec les enjeux de la RN.....	22
Réaliser l'aménagement intérieur et des abords de la maison d'accueil rénovée.....	23
Entretenir la maison d'accueil et les bureaux dans une démarche écoresponsable.....	23
Entretenir la passerelle de découverte dans une démarche éco-responsable.....	23
Mettre en place des supports le long de la passerelle dans la démarche d'interprétation du site.....	23
Entretenir le matériel nécessaire à la gestion du site.....	23
Acquérir des documents et données.....	23





Personnel, Répartition du temps de travail

<i>Identité</i>	<i>Poste / niveau</i>	<i>Missions</i>	<i>Temps</i>
PERSONNELS COMMUNS AUX SITES GERES PAR LE SYNDICAT MIXTE			
Patrick DULAU	Directeur du Syndicat Mixte	Direction du Syndicat Mixte	0,05 ETP
Martine HONTABAT	Directeur du Syndicat Mixte	Direction du Syndicat Mixte	0,2 ETP
Cécile GALAN	Responsable administrative et financière	Gestion budgétaire, gestion du personnel	0,2 ETP
Angelina GUILHEMSAN	Assistante administrative et financière	Gestion budgétaire	0,2 ETP
PERSONNELS AFFECTES A LA RESERVE NATURELLE DE L'ETANG NOIR			
Catherine DUCAILAR	Conservatrice	Réalisation d'études, de suivis, gestion écologique, surveillance, animation, comptabilité	0,8 ETP
Stéphanie DARBLADE	Chargée d'étude scientifique	Réalisation d'études, de suivis, gestion écologique, surveillance, animation	0,8 ETP
Mathieu MOULIS	Garde naturaliste	Animation sur le site, accueil du public, gestion écologique, surveillance	1,00 ETP
Paul LESIAK	Garde naturaliste animateur	Accueil du public, guide naturaliste saisonnier, aide à la gestion écologique	0,75 ETP
STAGIAIRES ACCUEILLIS A LA RESERVE NATURELLE DE L'ETANG NOIR			
Leia LESBATS	Stagiaire 3ème	Découvrir le travail dans une réserve naturelle	8 jours
CAUMARTIN	Stagiaire 3ème	Découvrir le travail dans une réserve naturelle	8 jours

Les opérations réalisées en 2019 ont suivi la programmation du plan de gestion année N+1. Ce plan a été validé par le comité consultatif de la réserve et a reçu un avis favorable du CSRPN en 2018. Il a été validé par le Préfet des Landes par arrêté préfectoral n° 2019/407 du 27 juin 2019.

Pour rappel les activités sont distribuées en 6 catégories :

Animation/Communication : temps dédié aux animations pédagogiques et à leur préparation, aux visites guidées, à la réalisation des outils pédagogiques, à l'accueil dans la maison de la réserve, à la communication, à la participation à la commission Education à la Nature de Réserves Naturelles de France, à la formation

Technique : temps dédié aux travaux de gestion écologique, à l'entretien des aménagements (dont la passerelle de découverte), à la surveillance et police de la nature

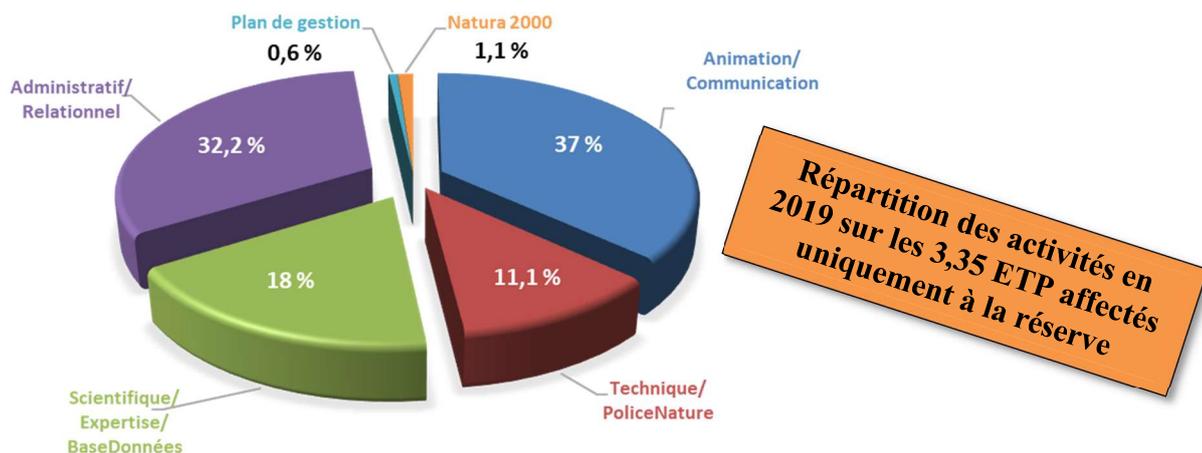
Scientifique : temps dédié aux suivis/études/inventaires naturalistes, à la participation à des colloques, à l'expertise, à la saisie et transmission des données, à des programmes régionaux et/ou nationaux

Administratif : temps dédiés aux bilans d'activités annuels, à la réalisation et au suivi des dossiers budgétaires, à la comptabilité, au suivi de la régie, à la gestion du personnel, au secrétariat courant

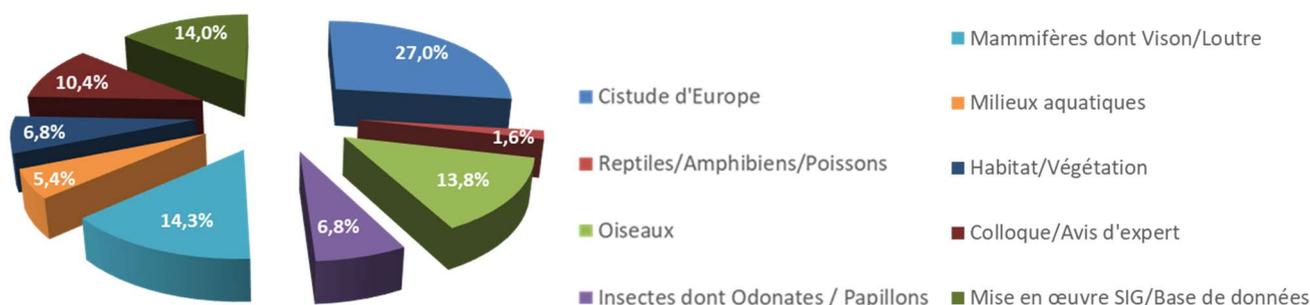
Plan de gestion : temps dédié à la rédaction, validation du plan de gestion et son évaluation

Natura 2000 : temps dédié la participation à l'animation des différents DOCOB des Zones Humides du Marensin

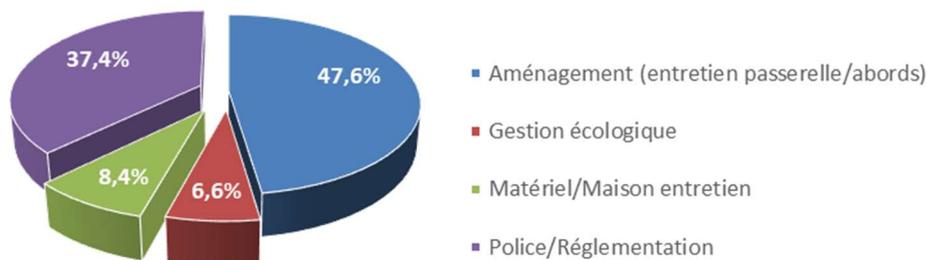
Distribution des activités sur la Réserve Naturelle de l'Etang Noir



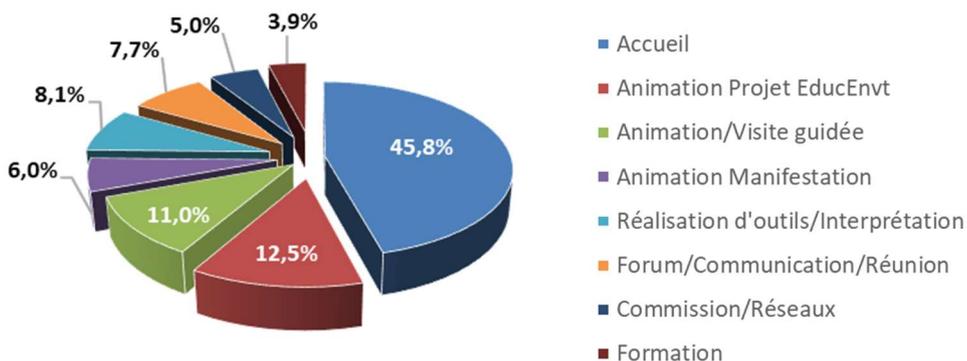
Distribution des activités relatives au suivi écologique sur la Réserve Naturelle - codes CS et EI dans plan de gestion



Distribution des activités relatives à la gestion, l'entretien des aménagements et surveillance sur la Réserve Naturelle - codes SP, IP et CI dans plan de gestion



Distribution des activités relatives à l'accueil, l'animation et la communication sur la Réserve Naturelle - codes PA et CC dans plan de gestion





Conserver les habitats et espèces de forte valeur patrimoniale des zones humides

1. Suivis à long terme

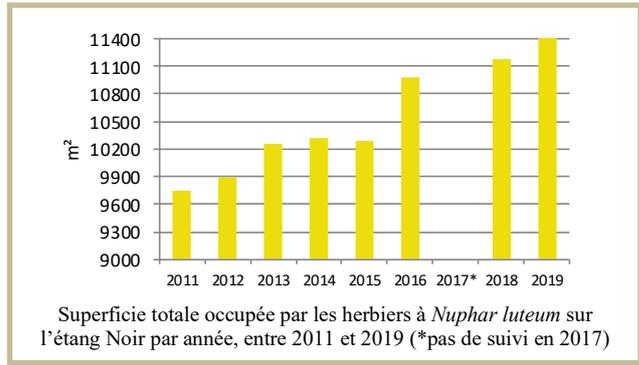
Eq. 9, 29 jours agent



Lézard vivipare en chauffe

Op CS5 Le suivi de la présence du cortège **Lézard vivipare/Vipère aspic/Orvet fragile** sur les habitats tourbeux présents sur la réserve a été mené. Des données concernant le Lézard vivipare, la Vipère aspic et l'Orvet fragile ont été inventoriées en 2019 et la reproduction de l'Orvet et du Lézard vivipare ont également été confirmées.

Op CS7 Le suivi des **herbiers aquatiques** de l'étang Noir consiste à faire un relevé annuel à la fin du mois de juin/début juillet en notant différents paramètres : espèces présentes, superficie, état de fructification, densité... Le relevé en 2019 a été effectué à la fin du mois de juillet du fait de mauvaises conditions de météo. La tendance enregistrée depuis 2011 est une légère augmentation de la superficie totale en herbier à Nénuphar jaune. Sur cette période les données autres espèces restent ponctuelles (potamot crépu, châtaigne d'eau).



Op CS8 Le suivi de l'**Hibiscus palustre** sur la réserve a été mis en place en 1998. Réalisé annuellement entre 1998 et 2002, il a été par la suite décidé de réaliser les relevés selon un pas de temps plus grand. Le protocole de suivi a été mené à l'identique en 2019. L'étude se localise sur les rives de l'étang Noir. Ces rives ont été, à l'origine du suivi, découpées en 24 placettes de 100 mètres de linéaire, puis balisées. Les relevés prennent en compte tout individu d'*Hibiscus palustris* visible sur la zone, qu'il soit en rive, proche ou éloigné du plan d'eau ou ancré sur la végétation et les supports s'avancant sur l'étang. La campagne annuelle de relevés s'effectue à partir d'une embarcation, en période de développement maximum de l'espèce. Les résultats et analyses sont fournies dans le document annexé au bilan d'activité (Darblade S., 2019. Suivi 2019 de la population d'*Hibiscus palustris*. RNN Etang Noir, SMGMN, 12p.)



Op CS10/CS11 De la mi-avril à mi-juillet 2019, quelques sorties crépusculaires et en journée ont été menées pour réaliser le suivi de la nidification du **Blongios nain** sur l'étang Noir. En 2018, pas de contact avec l'espèce, même durant la migration pré ou post nuptiale. En 2019, des contacts auditifs ont été notés le 26 juillet : 2 jeunes sont contactés à plusieurs reprises dans l'aulnaie saulaie riveraine. La reproduction peut donc être considérée comme probable en 2019.

Aucune sortie crépusculaire n'a été organisée en 2019 sur l'étang Blanc et l'étang d'Hardy. Concernant plus globalement la nidification des ardéidés, la petite colonie à **Héron cendré** est toujours présente sur la réserve (au moins 6 nids occupés visibles). La reproduction du **Héron pourpré** reste possible sur le site au vu de la nature des observations faites.

Op CS14 Le suivi à long terme de la **Cordulie à corps fin et du cortège odonatologique** de l'étang Noir a été à nouveau perturbé par les conditions météo printanières...peu favorables à l'observation d'imagos. Aucune observation d'individus de Cordulie à corps fin a été notée lors des quelques relevés. Une exuvie de l'espèce a été trouvée confirmant toutefois la reproduction sur l'étang Noir. Depuis 4/5 ans de mauvaises conditions de météo sont notées sur cette période mai/juin (les effectifs d'imagos les plus nombreux sur le site ont souvent été notés par le passé vers la fin juin). Ce phénomène cumulé sur plusieurs années influence très certainement les effectifs enregistrés sur la réserve en 2019.



Détail d'aile d'une libellule immature

2. Objectifs opérationnels

Communiquer auprès des propriétaires en RN sur la valeur patrimoniale/Conventionner

Eq. 0,19
jours agent

Op CC1/MS1/MS2 L'évaluation du patrimoine naturel présent sur la réserve à l'échelle du parcellaire a été initiée en 2018 afin de pouvoir être transmise à chaque propriétaire de parcelle ou partie de parcelle dans l'espace protégé. Cette action doit permettre **d'optimiser la démarche de mise en œuvre de convention** de gestion avec les différents propriétaires. A ce jour, deux projets de convention sont toujours en cours de finalisation rédactionnelle. Des contacts à ce sujet ont été initiés en 2019 sans pouvoir aboutir à une finalisation de l'objectif. Comme en 2018, le personnel de la réserve s'est attaché toutefois à communiquer régulièrement auprès des propriétaires en réserve habitant à proximité de celle-ci sur les observations/suivis d'espèces à fort intérêt patrimonial.

Mettre en œuvre une démarche d'acquisition foncière en RN

Op MS3 Dans la continuité des liens établis avec le service des ENS du CD40 en matière d'acquisition de parcelles dans le périmètre en réserve naturelle mais également dans le périmètre ZPENS en continuité des habitats présents dans la réserve, des échanges

(contacts téléphoniques/emails) ont eu lieu en 2019 au sujet de 3 ventes dans et en limite extérieure de réserve. **Le CD40 a acquis une parcelle** (en limite extérieure de la réserve mais en ZPENS), **sur un habitat de prairie**

utilisé notamment par la Cistude d'Europe comme zone de ponte. Une seconde vente de parcelle, dans le périmètre de la réserve a eu lieu (habitat de boisement marécageux). Le CD40 après avoir étudié le dossier n'a pas pu se positionner sur l'acquisition. Enfin une troisième vente qui inclut des parcelles en réserve est en prévision. Cette vente d'une superficie importante concerne notamment des milieux ouverts de prairie identifiés entre autres comme zone de ponte de Cistude d'Europe, zone de maturation de la Cordulie à corps fin, zone riche en insecte et zone de nourrissage d'oiseaux. En accord avec la réserve, le CD40 a contacté l'agence immobilière en charge de la vente afin de les sensibiliser à la démarche « zpens » et aux implications réglementaires associées à ce périmètre ainsi qu'au statut de réserve naturelle. En fin d'année 2019, la vente n'a pas eu lieu.



Localisation des 3 parcelles mises en vente dans le périmètre ZPENS du CD40 et pour lesquelles le CD40 a mis en œuvre des démarches d'acquisition en 2019

Eq. 5,19
jours agent

Op IP1/IP2/IP3 Les travaux d'arrachage manuel des plantes invasives se sont déroulés entre le



Travaux d'arrachage manuel de l'herbier de myriophylle du Brésil en 2019

26 septembre et le 30 octobre. -La totalité du périmètre de l'étang a été prospectée : aucun pied isolé de jussie a été observé et 30 pieds de *Baccharis halimifolia* ont été arrachés en rive nord et est. Nombre de ces pieds sont issus de rejets d'un vieux pied arraché en 2018, en rive est. Dans le marécage, l'arrachage du myriophylle du Brésil s'est concentré sur la même zone que les années passées, en bordure de passerelle de découverte. Un volume de 0,68 m³ a été arraché. Au total la pression d'arrachage et de surveillance est de 17h00. Les volumes présents et arrachés restent donc toujours très faibles sur la réserve naturelle même si on a pu constater une petite recrudescence de la densité en Myriophylle du Brésil. Des travaux d'arrachage de jussie ont été menés par le Syndicat de Rivière sur le ruisseau de Fontaine de sable entre le 10/07 et 5/09. Ces travaux d'arrachage manuel ont été réalisés sur la portion du ruisseau à son débouché du lotissement « les nénuphars » et le long de la mairie de Seignosse : 35,6 m³ ont été enlevés sur un linéaire de 355m avec un équivalent temps agent de 11 jours (chiffres fournis par le SM de Rivière Côte Sud)

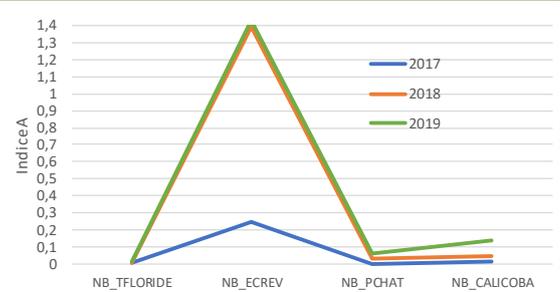
Op CS15 Des localisations de points de colonisation par *Crocasmia x - crocosmiiflora* ont été répertoriées sur la moitié ouest de la réserve en 2018 et 2019. Cette localisation doit être poursuivie en 2020, ainsi que l'intégration des données dans un SIG.

Op EI1 Informer et susciter des actions auprès du gestionnaire de bord de route (D189 notamment). Non menée suite à la hiérarchisation des priorités en fonction des ETP présents et dédiés à ce genre d'opération.

Op.IP4 La veille établie sur certaines espèces animales

dites invasives s'appuie pour partie sur le protocole mis en œuvre pour l'amélioration des connaissances sur la Cistude d'Europe (cf OP CS21). Lors du relevé des nasses permettant le piégeage de la Cistude (autorisation de capture arrêté n°38-2017), toutes les espèces capturées sont notées ainsi que les effectifs. Ces données sont pondérées par la pression de capture annuelle permettant d'avoir le suivi d'un indice de capture annuel (indice A). Les espèces dites invasives sont euthanasiées. La tendance en 2019 se rapproche de celle de 2018, avec une augmentation à nouveau des indices concernant l'écrevisse dite de Louisiane, les poisson chat et perche soleil. Concernant la Tortue dite de Floride, 16 individus ont été capturés dans le cadre du suivi Cistude d'Europe, notamment 2 individus à carapace molle.

Depuis 2016, la présence du silure est effective sur l'étang Noir. Certaines prises sur le plan d'eau sont relayées par les pêcheurs ou bien le président de l'AAPPMA de Seignosse au personnel de la réserve. En 2018, au moins 4 données d'individus pêchés ont été inventoriées par la réserve. En 2019, 4 données de capture ont été rapportées à la réserve. Une réunion avec l'AAPPMA, la FDP40 et OFB (ONEMA) au sujet de la « problématique silure » a eu lieu pour envisager des conduites à tenir. Il reste à trouver au-delà du recueil de données (avec ou sans élimination des individus) la mise en œuvre concertée d'une action.



Evolution de l'indice de capture (Indice A = nb d'individus capturés/pression de capture (nb jour x nb de nasses)) de 4 espèces dites invasives sur l'étang Noir : Tortue dite de Floride, Ecrevisse dite de Louisiane, Poisson chat et Calicoba



Préconiser les actions de gestion sur les zones tourbeuses de Pourteout et Pastung



Relevé cupule test tourbière de Pourteout

Eq. 0,82
jour agent

Op CS16/CS17 Les relevés de végétation sur les placettes de suivi de la recolonisation des « cupules » décapées en 2010 sur la Tourbière de Pourteout ont été réalisés par le personnel de la réserve. Pour rappel ce protocole de suivi a été mis en œuvre en partenariat avec le Conservatoire Botanique (CBNSA) en 2011. L'analyse globale de ces relevés doit être menée en partenariat avec le CBNSA afin de conclure sur la dynamique de recolonisation. Suite au passage en CRSPN, des contacts ont été repris avec le CBNSA pour essayer de mettre en place un calendrier d'intervention pour améliorer les évaluations des habitats sur la réserve et établir un partenariat pour aider la réserve dans l'analyse de ces relevés sur les zones tourbeuses. En 2019, ces évaluations n'ont pas pu être menées. Des contacts

seront repris en 2020.

Renforcer la quiétude des habitats boisés humides pour les espèces de valeur patrimoniale

Op IP7 /CC2/CC3 Des ronciers sont présents en frange des boisements et en bordure de certaines sections des cours d'eau en réserve. **Ces murs végétaux sont gérés de manière à entretenir un accès limité** par débroussaillage (travaux manuels) sur de toutes petites sections pour faciliter un accès temporaire le temps de la mise en œuvre des suivis sur ces milieux. En 2019, les interventions ont été minimalistes. Sur certains de ces secteurs, une réflexion sur de la mise en place d'une signalétique adaptée et informant sur la nécessité au non dérangement (zone de nidification) a été menée. Cette signalétique devrait être installée en 2020.

Eq. 2,12
jours agent

Des démarches ont également été entreprises avec l'ACCA de Seignosse en lien avec les battues de régulation de la population de sanglier. Une réunion avec le président de l'ACCA a permis d'échanger sur la problématique de la réalisation de ces battues en période de reproduction de certaines espèces protégées et à statut de vulnérabilité défavorable (avifaune essentiellement). Sur la période autorisée de chasse en battue (Août à Mars, hors période soumise à dérogation), il a été convenu afin de favoriser notamment des zones de quiétude pour la reproduction des espèces de mener les battues sur le territoire en réserve sur la période du 30 septembre au 15 février. Sur cette période, dans la mesure des dégâts causés notamment par les sangliers, 2 battues (si nécessaire) seront mises en œuvre en tenant compte des fréquences des battues organisées dans les années passées. La réserve a également demandé qu'à minima une semaine avant chaque battue, un courrier ou mail (ou un contact téléphonique) soit envoyé au personnel de la Réserve Naturelle afin que cette battue soit intégrée au planning des activités sur le site et convenir des modalités. Une « fiche de prélèvement » fournie par la réserve naturelle devait être remplie par l'ACCA (sur cette fiche sont notées notamment la date de la battue, le secteur, le nombre de chasseurs présents, le nombre de chiens, le nombre d'individus prélevés). Cette fiche en 2019 n'a pas été retournée à la réserve. Les mêmes démarches vont être menées avec l'ACCA de Tosse.

Eq. 16,94
jours agent

Actualiser l'inventaire des mammifères terrestres associés aux zones humide

Op CS18 Les observations concernant les mammifères présents sur la réserve sont notées annuellement. En 2019, dans le cadre du **PNA Vison d'Europe** (*Mustela lutreola*) une campagne de piégeage en lien avec le programme de suivi de l'aire de répartition de l'espèce a été mise en œuvre du 21 janvier au 1^{er} février 2019 (piège non blessant à porte tombante, autorisation de capture 2019/40-011et 2019/10-010). Au cours de l'année, des pièges photographiques ont été également installés dans la réserve. Cette actualisation ne cible pas cette année les chiroptères et les micromammifères. Les résultats de la session de piégeage ont été transmis à l'animateur du PNA Vison d'Europe. **Onze espèces ont été inventoriées en 2019.**



Session de piégeage en milieu humide



Genette commune

La Martre des pins et la Genette commune ont été capturées durant la session de piégeage. Les autres données concernent les Renard roux, Surmulot, Blaireau européen, Sanglier, Chevreuil, Ecureuil roux, Ragondin, Hérisson et Loutre d'Europe. Notons l'absence de données de Vison d'Europe, Vison d'Amérique et Putois.

Op CS19 Le **Campagnol amphibie** est une espèce protégée liée aux rives des cours d'eau présents sur la réserve et aux berges de l'Etang Noir. Depuis 6 ans une veille est menée sur la reproduction de ce petit mammifère. En 2019, des observations courantes ont été faites en bordure de la passerelle de découverte avec notamment **de jeunes individus confirmant la reproduction**.

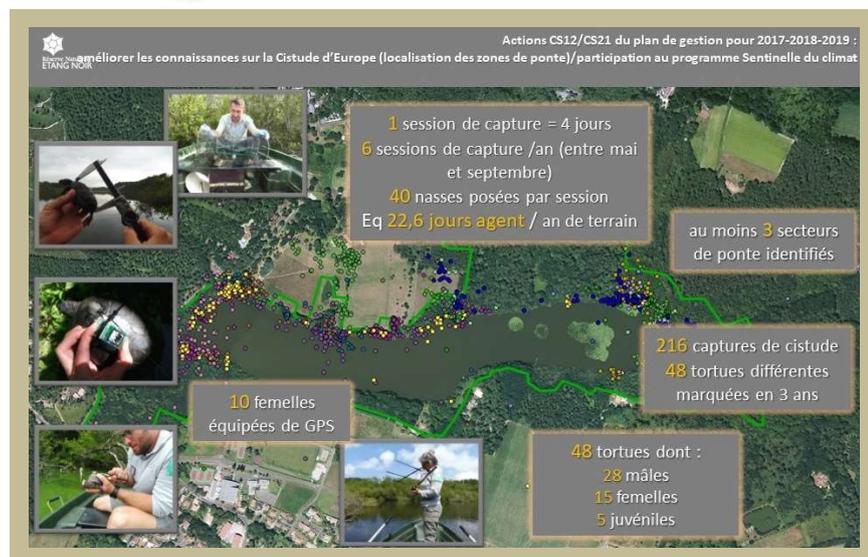


Loutre d'Europe marquant son territoire

Améliorer les connaissances sur la population de cistude d'Europe

Eq. 30,69
jours agent

Op CS21 Le protocole a été élaboré pour mener le suivi scientifique sur la période 2017-2019 en partenariat avec l'IPHC (Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien) de Strasbourg.



Cette étude sur 3 ans basée sur le déploiement de GPS a permis d'améliorer les connaissances sur l'espèce au niveau du site mais aussi sur l'occupation du territoire à proximité du site dans le cadre du déroulement du cycle biologique (utilisation des milieux ouverts comme zone de ponte notamment). L'analyse des différentes zones de ponte identifiées est en cours pour initier des démarches afin de pérenniser ou améliorer les mesures de

gestion sur ces espaces ouverts en dehors du périmètre de la réserve naturelle. En complément, une analyse des données CMR (Capture/Marquage/Recapture) accumulées depuis le début des années 2000 a été commandée au Bureau d'études STATIPOP. Un document de synthèse de tous ces résultats sera fourni en 2020.

Améliorer les connaissances sur les ruptures de connexion en ceinture de la réserve

Op CS23 Non menée suite à la hiérarchisation des priorités en fonction des ETP présents et dédiés à ce genre d'opération.

Améliorer les connaissances sur le patrimoine des habitats humides de la RN

Eq. 9,81
jours agent

Op CS24 Une veille sur les stations à **Trèfle d'eau** (*Menyanthes trifoliata*) et **Sibthorpie d'Europe** (*Sibthorpia europaea*) est assurée annuellement. Les stations sont localisées sur le secteur de Pourtécot. Les stations à Trèfle d'eau et Sibthorpie restent similaires à l'année passée. A noter l'observation en 2019 comme en 2018 d'un pied de renoncule type *Ranunculus omiophyllus* sur la localisation d'une ancienne petite station connue à **Renoncule de Lenormand** dans une vasque au sein du marécage secteur aménagé. D'autres espèces végétales ont été localisées par point GPS en 2019.



Sibthorpie d'Europe sur vase exondée

Concernant l'avifaune, comme chaque année les espèces nichant sur site, hivernant ou utilisant la réserve durant leur halte migratoire sont notées afin d'établir à minima la régularité de la fréquentation des espèces en fonction de la période sur du plus long terme. Durant l'hiver un comptage régulier des repositoires à Grand Cormoran est réalisé. La réserve réalise également depuis plusieurs années le comptage oiseaux d'eau Wetland sur la chaîne des étangs du sud Marensin (étangs Noir/Blanc/Hardy/Soustons).



Couleuvre à collier

Concernant les reptiles, **des plaques d'inventaire** ont été positionnées en lisière des boisements marécageux. Ont été inventoriés : **Couleuvre verte et jaune, Lézard vivipare, Lézard des murailles, Lézard vert et Orvet fragile...** Des observations directes de **Vipère aspic, Couleuvre à collier et Couleuvre d'Esculape** ont été faites.

Des contacts auditifs ont été notés avec de la **Rainette méridionale**, (espèce habituellement contactée) mais également avec la **Rainette ibérique** dans la partie ouest de la réserve. Les autres amphibiens observés sont le **Crapaud épineux et la Grenouille agile**. Une suspicion de ponte de grenouille rousse n'a pas pu être confirmée par l'analyse des têtards, les niveaux d'eau ayant fortement baissé sur le lieu de ponte.

Des observations d'espèces protégées, vulnérables mais aussi communes, ainsi que leur comportement **sont régulièrement notées** par le personnel de la réserve. Ces données annuelles dites opportunistes font l'objet d'une saisie dans une base de données. Des contacts avec l'OAFS ont été pris pour que ces données soient reversées à l'OAFS.

Concernant la **loutre d'Europe** (*Lutra lutra*) des épreintes sont toujours déposées régulièrement et en densité importante sur plusieurs zones de la réserve. Des contacts directs avec la loutre ont été réalisés par le personnel de la réserve (notamment avec 2 jeunes individus en compagnie d'un adulte). Les prises de vues par les pièges photographiques sont également régulières.

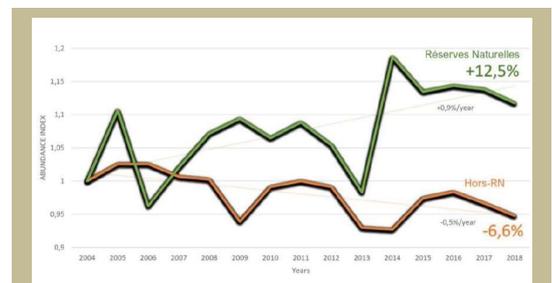
Conserver la mosaïque d'habitats

1. Suivis à long terme

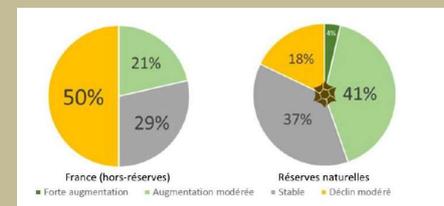
Eq. 4,07
jours agent

Op CS27 Le suivi des oiseaux communs par point d'écoute simplifié (STOC EPS) est réalisé depuis 16 ans sur la réserve. Les données ont été comme habituellement, transmises au réseau STOC EPS de RNF. Les passages ont été réalisés le 8 avril et le 8 mai 2019. Toutes ces données transmises depuis 2003 par la réserve ont alimenté les 200 000 données fournies par le réseau des réserves permettant d'établir cette année une évaluation de l'action du réseau des réserves naturelles dans la préservation des oiseaux communs. Ces 2 exemples de résultats sont issus du rapport : *GELLE Adrien (2019) Evaluation de l'effet du réseau des Réserves naturelles sur les tendances d'effectifs des populations d'oiseaux nicheurs communs en France métropolitaine sur les 15 dernières années, rapport de stage master 2 Biodiversité, Ecologie et Evolution, Sciences Sorbonne Université.*

Op CS28 Dans le cadre du suivi des rapaces nicheurs sur la réserve, la confirmation de 2 jeunes à l'envol est notée concernant le couple d'Aigle botté. Un couple de Faucon hobereau et cinq couples de Milan Noir ont été inventoriés en 2019 sur la réserve. La nidification de la Buse variable reste possible en fonction de la nature des observations sur le site. Notons une absence de contact avec la Bondrée apivore sur la réserve en période de reproduction cette année.



Tendances des oiseaux communs en France métropolitaine (hors réserve) et dans les Réserves naturelles de 2004 à 2018



Proportions de tendances selon les sites étudiés chez 56 espèces communes entre 2004 et 2018 : mise en évidence d'un « effet réserve » significatif, les populations se portant mieux dans les RN

2. Objectifs opérationnels

Communiquer auprès des propriétaires en RN sur la valeur patrimoniale/Conventionner

Eq. 0,26
jours agent

Op CC4/MS4/MS5/MS6/MS7 Les démarches entreprises pour les habitats de boisement méso-xérophile et de prairie, concernant l'évaluation patrimoniale à l'échelle parcellaire et la proposition de convention sont du même ordre que les démarches entreprises dans les objectifs opérationnels Op CC1/MS1/MS2 mis en œuvre pour conserver les habitats et espèces de forte valeur patrimoniale des zones humides (cf page 5).

Surveiller la dynamique des autres espèces végétales introduites

Op IP9/IP10 Non menée suite à la hiérarchisation des priorités en fonction des ETP présents et dédiés à ce genre d'opération.



Améliorer l'hydrosystème et sa fonctionnalité

1. Suivis à long terme

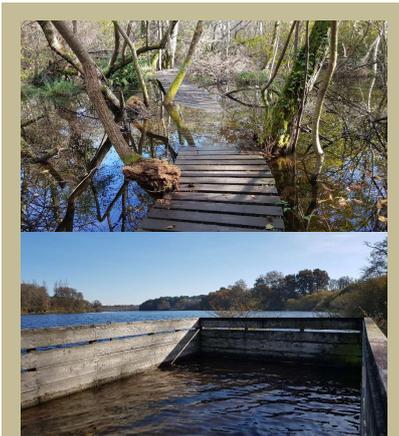
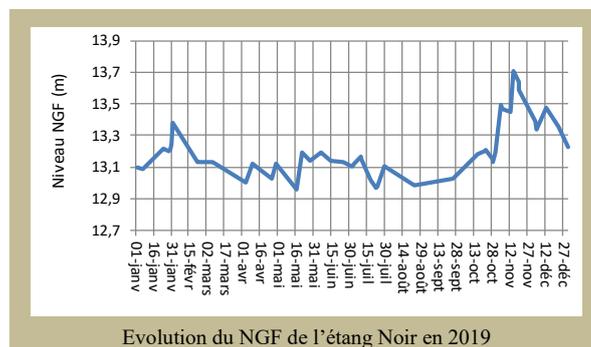
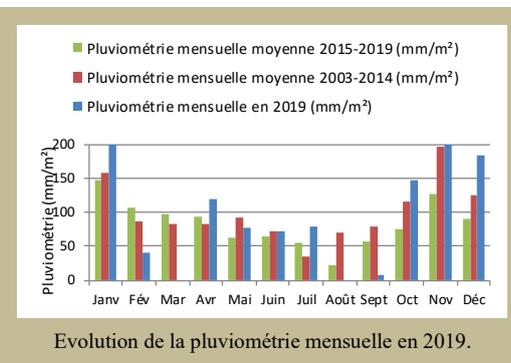
Eq. 3,96
jours agent

Op CS42 La pluviométrie en 2019 est de 1197 ml/m². La **tendance observée depuis 4 ans reste la même**, avec des **périodes de forte pluviométrie qui se concentrent sur quelques journées**, induisant des variations de niveau des eaux parfois très abruptes. La pluviométrie de novembre et décembre 2019 est élevée en comparaison des 5 dernières années. Toutefois elle rejoint les niveaux fréquents relevés entre 2005 et 2014.

Op CS35/CS38 En 2019, les mesures au disque de Secchi pour suivre le paramètre « **transparence** » sont réalisées à minima une fois par mois. Les données relevées entre janvier et mars 2019 ont été perdues lors d'un transfert informatique. Entre avril et décembre 2019, la transparence varie de 40 à 100cm. Les données estivales restent les plus basses. L'apparition du bloom algal a été noté en mai. La ré-augmentation de la transparence est notée durant le mois d'octobre, pour atteindre à nouveau 100 cm en décembre. Concernant les **hauteurs d'eau de l'étang Noir** en 2019, le NGF moyen est de 13,20 (+/- 0,18). Le marnage annuel est de 75 cm avec un niveau minimum mesuré à 12,96m le 16 mai et un niveau maximum mesuré à 13,71m le 15 novembre 2019. Si les niveaux NGF de l'étang sont influencés par les manipulations du seuil de Hardy, cette

année les pluies de novembre ont fortement influencé les niveaux d'eau hauts (phénomène se rapprochant des dynamiques habituelles entre 2005 et 2014) dans le secteur sud marensin.

Op CS40/CS41 L'analyse des données liée au suivi des échelles limnimétriques et des piézomètres localisés dans le boisement marécageux, en zone tourbeuse et en bordure d'étang est en cours de réalisation (la saisie des données étant finalisées). La forte pluviométrie enregistrée en novembre et décembre 2019 a permis un bon rechargement de nappe sur le secteur.



2. Objectifs opérationnels

Connaître les pratiques d'épandages sur les zones agricole du bassin versant

Op EI2 Non menée suite à la hiérarchisation des priorités en fonction des ETP présents et dédiés à ce genre d'opération.

Eq. 0,5 jour
agent

Améliorer la connaissance globale sur les paramètres pouvant impacter les cours d'eau

Op EI4 En 2019 à nouveau, des cas de pollution dans le ruisseau de Capdeil ont été relevés en lien avec 2 contextes différents. Un problème récurrent d'écoulement blanchâtre arrivant par le ruisseau de Laubian est noté plusieurs fois par an depuis au moins 3 ans. En 2019, des prélèvements sur cette laitance blanchâtre ont à nouveau été réalisés et amenés au laboratoire LPL de Mont de Marsan pour analyse. Jusqu'à ce jour, l'identification du produit induisant cette laitance n'a pas pu être déterminé. Le deuxième cas de pollution a été signalé en décembre par des riverains du quartier de la Mûre. Une coloration grisâtre et épaisse a été relevée par ces riverains. Un agent de la réserve s'est déplacé sur site et a remonté le réseau hydrographique permettant de trouver la source potentielle de pollution. Des interventions en partenariat initialement avec la police municipale de Seignosse ont eu lieu sur la zone de travaux (construction immobilière) afin de faire stopper les rejets des eaux de lessivage du chantier dans le fossé bordant la route, fossé se déversant dans le ruisseau de Laubian qui rejoint le ruisseau de Capdeil (affluent de l'étang Noir, dont une partie est dans le périmètre RN). Par la suite le personnel de la réserve a dû le plus souvent agir seul. Nous avons demandé à ce que soient installés des systèmes filtrants. Les agents de la réserve ont accompagné l'entreprise pour installer ces systèmes. Les prélèvements effectués (amenés au laboratoire LPL à 3 reprises) sur le ruisseau n'ont jamais pu avoir lieu au moment où la coloration était importante. Par ailleurs ils ont été réalisés après l'installation des systèmes filtrants exigés par la réserve. Ce cas a été notifié au Maire de Seignosse, au Syndicat Mixte de Rivière et au Service police de l'eau de la DDTM. Le service de la DDTM a été alerté afin notamment de vérifier s'il existait à minima un dossier déclaration loi sur l'eau en lien avec ces travaux. La réserve a également joué son rôle de veille en dehors du périmètre du site protégé (cf Op SP1 page 19) en faisant prioritairement cesser la pollution. Le Service de la Police de l'eau a eu des contacts avec le maître d'œuvre. Les suites, si suite il y a eu, n'ont pas été transmises à la réserve.



Améliorer les pratiques de gestion intégrant des débordements des cours d'eau dans les zones non bâties

Eq. 0,76
jour agent

Op EI5 Aucune expertise cours d'eau/fossé n'a été menée à notre connaissance par le Service Police de l'Eau de la DDTM des Landes sur le bassin versant de l'étang Noir.

Op IP11 La gestion mise en œuvre dans le périmètre de la réserve vise à favoriser en période de forte pluviométrie un débordement naturel dans les boisements marécageux jouant alors leur rôle de zone tampon dans l'écoulement des eaux, leur épuration et favorisant le maintien de la fonctionnalité de la zone humide. Une surveillance des zones d'embacles est réalisée. Cette année, la gestion par non intervention a pu être maintenue.

Maintenir la prise en compte de la proximité de la RN dans la gestion des espèces végétales invasives en termes d'incidence

Eq. 0,25
jour agent

Op EI7 La réunion habituellement organisée par Géolandes concernant la gestion des plantes invasives sur l'étang Blanc a eu lieu le 9 avril 2019. Rappelons que lors de la réunion de 2017, il avait été convenu que les travaux de fauche du *Lagarosiphon major* ne seraient pas menés en 2018 au vu de la régression des herbiers et de la réapparition en masse d'herbier de Myriophylle à feuilles alternes. Cette non intervention a été maintenue en 2019. Concernant l'herbier de jussie au débouché de l'exutoire, sur l'étang Blanc, aucune avancée n'est notée sur le dossier.

Une surveillance sur le ruisseau de Fontaine de sable a été portée en 2019 suite aux travaux inadaptés d'arrachage mécanique de la jussie réalisés en 2018 par les services techniques communaux en amont du tracé dans la réserve (décrit dans le bilan de l'Op IP3 en page 4 du compte rendu 2018). Les bouturages dans le cours d'eau ont été plus importants.

Eq. 1,00
jour agent

Redynamiser les démarches favorisant la gestion concertée du seuil de Nassaout

OP MS8/ MS9/MS10 En 2018, le propriétaire de l'ancien moulin en lien avec le seuil situé à l'exutoire de l'Étang de Hardy nous avait interpellé et nous l'avions aidé à se rapprocher de différentes structures (Géolandes, Landes Nature et le Syndicat de Rivière). Suite à des informations collectées auprès du Syndicat de Rivière, des contacts avec le propriétaire ont été pris afin d'évaluer les actions à mener.

Dans le cadre de l'animation N2000 du DOCOB des zones humides du Marensin, une réunion a été organisée en fin d'année 2019 (Landes Nature/CPIE Seignanx Adour et RNN Etang Noir) à la maison d'accueil de la réserve réunissant les structures

pouvant posséder des données abiotiques et écologiques sur l'étang Blanc afin d'effectuer une synthèse du « disponible » et « des manques ». Dix structures étaient représentées à cette réunion. L'étang Blanc a été choisi comme étang test, compte tenu des usages très variés sur le plan d'eau et pouvant être impactés par les manipulations du seuil ou bien être la source de ces manipulations.

OP CS51. La sonde automatique permettant une mesure des variations des niveaux d'eau de l'étang Noir n'a pas été acquise car pour le moment il n'a pas été trouvé un « système » s'intégrant dans le paysage et enregistrant des variations fines.



Seuil pelle de Nassaout vu depuis l'étang de Hardy.



Conforter la place de la réserve dans un territoire élargi

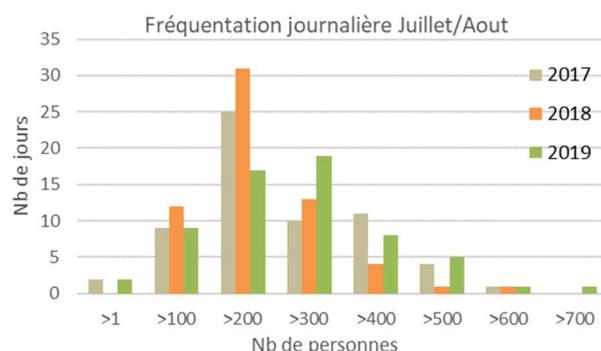
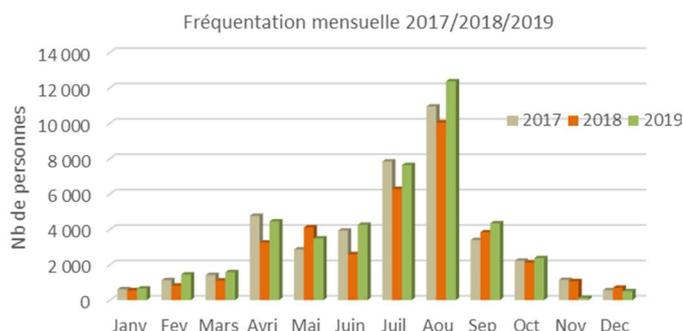
1. Suivis à long terme

Eq. 9,94
jours agent

Op MS11 L'analyse de la répartition des activités menées par la réserve naturelle (cf paragraphe sur le personnel et la répartition du temps de travail en 2019, page 1) confirme l'investissement de la réserve dans différents domaines. Une analyse plus fine de la répartition des activités à travers le temps devrait mettre en évidence une évolution dans les domaines explorés (géographique, taxonomique, hydrologique, culturel...).

Op CS52 Le recueil des données concernant le suivi anguille du site index de Soustons porté par Migradour a été réalisé puisque les bilans d'actions ont été récupérés. Il faudra maintenant obtenir des synthèses sur ce programme. Les sessions de terrain avec pose de verveux menées par l'AFB, Migradour et la Fédération de pêche des Landes ont eu lieu comme les années passées.

Op PA1 Pour l'année 2019, **43 188 personnes** ont été comptabilisées par l'écompte sur le site aménagé dont 20 000 sur juillet/août. La Réserve Naturelle de l'Etang Noir reste pour le bourg de Seignosse le site attirant le plus de visiteurs. **La fréquentation en 2019 sur la passerelle est la valeur la plus élevée** de ces 6 dernières années (2017 avec 40 799 visiteurs étant le nombre le plus haut précédemment).



En période estivale 2019, la fréquentation moyenne journalière est de 323 personnes (+/- 137 p). On comptabilise 15 jours (6 jours en 2018) avec une fréquentation supérieure à 400 personnes/jour qui empruntent la passerelle de découverte dont une journée à 721 personnes (chiffres le plus haut enregistré depuis 6 ans). Comme évoqué depuis plusieurs années, en sur-fréquentation, un « effet petit train » se forme sur la passerelle impactant la qualité de découverte et également « la tranquillité » des lieux. La **saturation du parking de la réserve** est encore notée en 2019 sur cette période mais la plupart du temps en lien avec des promeneurs qui randonnent (plusieurs heures) **sur les circuits rouge et bleu** communaux et qui stationnent sur le parking normalement dédié aux visiteurs. Ce phénomène s'accroît avec une baisse de la capacité d'accueil sur le parking des terrains de sports.

2. Objectifs opérationnels

Contribuer à l'élaboration et l'animation de documents d'orientations de gestion

Eq. 6,69 jours agent



Op EI10 En 2018, dans le cadre de l'animation du DOCOB des zones humides du Marensin portée par Landes Nature, la réserve en partenariat avec le CPIE Seignanx Adour est intervenue sur le secteur des lagunes de St Michel d'Escalus. Le rapport d'étude contenant les fiches de synthèse des données recueillies / évaluation patrimoniale pour chaque lagune inventoriée a été rédigé durant le premier trimestre 2019. La réserve a participé également durant l'année à la conception de la signalétique d'information sur l'île du port d'Albret et son inauguration, la rédaction de la gazette du marensin, ainsi que d'autres réunions techniques.

Op EI09 Non menée car pas de réunion proposée par le Syndicat Mixte de Rivière Côte Sud.

Contribuer à la prise en compte de la valeur patrimoniale des zones humides

Eq. 104,5 jours agent

Op EI11 Dans le cadre du partenariat avec le CBNSA et l'ONF (gestionnaire de la parcelle concernée), la réserve effectue le suivi de la présence du Mouron à feuilles charnues sur une parcelle communale de Seignosse. En 2018, aucun pied n'avait été observé. En 2019, les observations de l'espèce ont eu lieu entre le 26 juin et le 5 septembre. Un maximum de 90 pieds (en fleurs et fruits) a été dénombré le 5 septembre 2019. La présence de cette espèce est notamment liée au marnage de la lagune présente sur cette parcelle. Les données et photos ont été transmises au CBNSA.

Op CS56 Un programme régional en faveur du Balbuzard pêcheur a été validé en CNPN pour la période 2018-2021. Ce programme initié en 2018 est porté par le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels sur la RNN Marais d'Orx. En 2019, le personnel de la réserve a participé à la réflexion sur une exposition sur le programme, à l'installation d'une plateforme accueillant un nid artificiel devant favoriser l'installation potentielle d'un couple de balbuzard sur le secteur des 3 étangs (Noir, Blanc et Hardy) et à l'observation de la présence de l'espèce sur ce même secteur.



Mouron à feuilles charnues en fleurs 5sept2019



Installation d'une plateforme dans le cadre du programme régional Balbuzard pêcheur



Op PA2 En période de forte fréquentation, la maison de la réserve est ouverte toute la semaine de 10h à 18h30. En période basse de 10h à 12h et de 14h à 17h. **L'accueil à la maison de la réserve est un outil d'échange, de communication et de sensibilisation à part entière sur le patrimoine naturel et les enjeux du site.** La réserve tient donc tout particulièrement à ce que cet accueil soit assuré par du personnel qualifié en matière de connaissance naturaliste, de gestion des espaces naturels et de compréhension des enjeux de protection. C'est donc le personnel du site qui assure cette mission. Par ailleurs les renseignements apportés par le personnel vont bien au-delà du site en réserve mais sont globalement à l'échelle du territoire du Marensin. Concernant le temps dédié à l'accueil en 2019, malgré

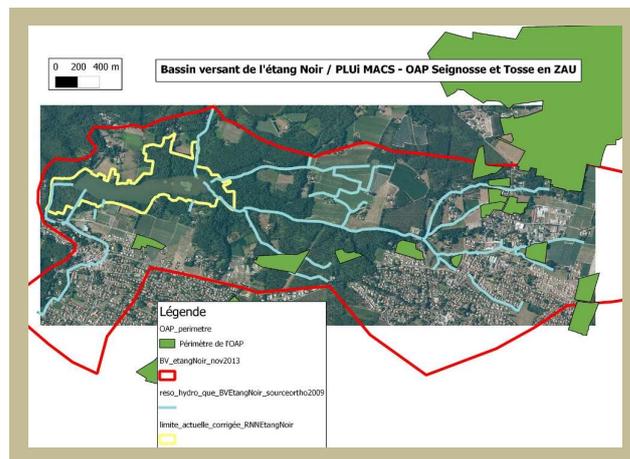
une baisse de la dotation de l'Agence de l'Eau Adour Garonne dédiée à l'accueil du public, un équivalent **100,75 jours agent** a été réalisé.

Eq. 2,69 jours agent

Contribuer à la prise en compte de la RN et des continuités écologiques

Op EI12 Dans le cadre de la collecte des avis des partenaires locaux, la réserve a étudié le projet de PLUi de la communauté de communes MACS, territoire administratif sur laquelle se situe le site. Précédemment la réserve avait demandé à plusieurs reprises de participer aux réunions techniques afin de pouvoir intégrer en amont du projet certaines remarques sur les continuités écologiques à l'échelle du bassin versant de l'étang Noir. La Réserve avait également précisé avoir des données pouvant être intégrées au PLUi. La structure gestionnaire n'a pas été consulté par les différents bureau d'études au cours de la rédaction du projet.

C'est donc par la suite que la réserve a fait plusieurs remarques concernant des orientations et des préconisations notamment sur les zones humides. Parmi celles-ci il a été notifié que les OAP sur les communes de Seignosse et de Tosse sont quasiment toutes en lien avec le réseau hydrographique allant vers la réserve naturelle et l'incidence est à chaque fois évaluée uniquement à la parcelle (ou bien non évaluée car en lien avec le projet de Golf dont une partie de la superficie fait partie du bassin versant de l'étang Noir). Il n'y a jamais une analyse à une échelle plus large notamment en « cumulant » ces OAP qui sont toutes à proximité les unes des autres et pour la plupart en tête de réseau hydrographique. Ceci est le cas sur le ruisseau de Capdeil (+ ruisseau de Laubian), principal affluent de l'étang Noir. Quel est donc l'impact de ces ZAU/OAP cumulées sur un Réservoir de Biodiversité, une réserve naturelle nationale ? Quelle incidence peut avoir la désorganisation potentielle de ce réseau en tête de bassin (organisation du bâti/continuité moins large, qualité des eaux, capacité de la zone humide à "absorber le surplus concentré des arrivées en eau "...) ?



Eq. 2,81
jours agent

Contribuer à la prise en compte du milieu naturel dans l'aménagement du territoire

Op EI14 La Réserve naturelle a été sollicitée par le Syndicat Mixte de Rivière Côte Sud pour **donner notre avis sur la réalisation de panneaux d'informations grand public** sur un aménagement sur la commune de Vieux Boucau. Une sortie terrain a également eu lieu en présence d'un élu porteur du projet d'aménagement. Nous avons fait part de notre expérience en matière d'accueil du public, d'entretien d'un aménagement type passerelle et avons échangé sur les mesures à favoriser pour préserver de la biodiversité.

Op EI15 La réserve a participé à **une réunion technique organisée par Géolandes et la commune de Seignosse au sujet d'un projet d'aménagement en bordure de l'étang Blanc** (ce projet faisant partie du projet d'aménagement global Seignosse 2030). Différents acteurs locaux en lien avec l'étang Blanc étaient présents. La réserve a fait part de son souci de la prise en compte de la sensibilité du milieu et de la valeur patrimoniale du site. La proposition d'un aménagement qui favoriserait un point de vue de haut sur l'étang a retenu toute l'attention de la réserve, aménagement qui proposerait un point de vue différent et moins impactant sur le milieu humide. Ce projet étant envisagé en zone Natura 2000, la réserve et Landes Nature ont proposé de mettre à disposition de Géolandes les données naturalistes en leur possession concernant la zone.

Op MS12 Dans le cadre de sa participation technique à l'animation du DOCOB du Marensin, la réserve a été sollicitée en janvier 2019, pour la première fois, pour participer à **une réunion technique avec l'animateur Natura 2000, le représentant du CD40 porteur du projet résidentiel et touristique à dominante golfique de Tosse et le bureau d'étude en charge du projet**. C'est suite à un avis défavorable du CNPN que le porteur de projet a fait la démarche de nous contacter. Les remarques techniques que nous avons émises lors de cette réunion étaient notamment en lien avec les manques de précisions sur « où vont les eaux du projet ? », « quelle est la prise en compte des habitats d'intérêts communautaires de l'étang Blanc ? », « quelles étaient les méthodes de réalisation d'inventaire, et quelles étaient les espèces ciblées ». Enfin des demandes ont été faites sur la prise en compte qu'une partie du projet est en lien avec le bassin versant de la RNN Etang Noir, en faisant part de notre regret que des contacts n'aient pas été pris par le porteur du projet au début de l'étude. Durant l'année la réserve a repris contact avec le porteur de projet qui nous a signalé qu'une année complémentaire d'acquisition de données était mise en œuvre. C'est en novembre 2019 que le bureau d'étude a souhaité nous réunir à nouveau pour nous questionner sur les données disponibles. Cette réunion, en l'absence de la personne qui avait réalisé une partie des inventaires supplémentaires, n'a finalement pas été menée selon la demande évoquée par le bureau d'études et s'est donc bornée à des échanges parfois limités suite au manque de précisions sur les méthodologies. Le contact qui devait être repris par le bureau d'études avec l'animateur N2000 et la réserve suite à un passage terrain en décembre 2019 n'a pas eu lieu.



Op PA3 En 2019, **6 projets pédagogiques** ont été menés avec trois classes de Seignosse, une classe de Port de Lanne, une classe de Saubusse et une classe de Soustons. Ces différents projets avaient pour thématique « les hirondelles », « les sens en éveil », « les saisons », « les trésors de la forêt marécageuse » ! Ces animations (soit **l'équivalent de 35 demi-journées d'animation** avec les élèves...et de nombreux jours d'encadrement des projets) ont permis aux enfants (**148 élèves**) d'appréhender des problématiques, **de proposer et de réaliser des actions** pour la prise en compte de la préservation de espèces et des lieux de vie sur notre territoire. Ces projets sont toujours très porteurs et réalisés avec beaucoup d'énergie et d'envie de la part de tous les partenaires. Notons que les projets menés sur les communes de Port de Lanne, Saubusse et Soustons ont été présentés aux maires qui ont validé et soutenu les actions. Par ailleurs, un conseiller pédagogique départemental a suivi le projet mené sur Saubusse en participant aux sorties. Cette action a ensuite été présentée à l'académie comme exemple de projet pouvant être réalisé avec une réserve naturelle sur le territoire de l'académie.

Op PA4 Le Dimanche 23 juin 2019, la réserve a **pour la 9^{ème} année ouvert ses portes aux jeunes explorateurs** qui ont participé durant l'année scolaire à différents projets. Les élèves ont pu amener leur famille sur la réserve pour découvrir leurs créations et également participer à différents ateliers mis en place par la réserve autour du thème : « En mouvement » (thème de la fête de la Nature 2019). Ce jour là également, l'occasion d'un Café Signes, moment de partage entre Sourds et Entendants pour signer la nature et que ce mouvement soit « capturé » par un photographe en pleine expérimentation (Michel Quéral/Communimages). Le site a accueilli **255 personnes**.

Op CC7 Pas de rédaction d'articles dans la magazines/gazettes locales suite à la hiérarchisation des priorités en fonction des ETP présents et dédiés à ce genre d'opération. Mais la page facebook du site est alimentée régulièrement (cf Op CC13, page 22).

Op CC8 Un **article** en lien avec les actions menées par la réserve a été publié dans Sud-Ouest Landes ainsi qu'un **reportage** sur France 3 Aquitaine qui présente l'action Sentinelle du Climat/ suivi des odonates en partenariat Association Cistude Nature/CEN Aquitaine/RNN Etang Noir. Une **émission radio** a été enregistrée sur Souvenirs FM (radio locale 88.6 sur DAX) pour présenter la réserve naturelle, nos missions et notre partenariat avec l'association des Mains et des Signes (cf liens ci-dessous)

<https://www.sudouest.fr/2019/08/09/le-mystere-de-l-etang-noir-6428254-3452.php>

<https://www.facebook.com/lessentinellesduclimat/videos/501094510459172/UzpfSTE4NTQ3Nzk2ODY0MjI5OTo2NTA4MTI3NTU0NDIxNDk/>

https://soundcloud.com/user-734559870/invite-du-1213-reserve-naturelle-de-letang-noir-300719?fbclid=IwAR2gcG86JUnudVK2DJbF1XGApXJhox-_LrjkmomViqr_5tX3AlzjLdFKy2Y

Op PA5 La réserve a proposé en 2019 **dans le cadre de manifestations nationales, régionales et départementales** des visites guidées/accueil posté en déclinant les thématiques proposées au contexte de la réserve. Depuis maintenant 3 ans, la réserve réalise des **visites/animations en langue des signes** dans le cadre de ces journées

Manifestation /Nb de visites / Nb de participants/thème :

Printemps des Landes : **5 visites / 67 participants** / Passez votre niveau Piou Piou – Sur les traces de nos mammifères terrestres

Fête de la Nature : **1 visite /15 participants** /Partageons nos regards



48h Nature : **1 accueil posté/ 33 personnes**/Venez rencontrer... /



Maintenir l'investissement de la RN dans les réseaux et programmes de différentes portées territoriales

Op MS13/Op CC9 Participation de Mathieu Moulis garde naturaliste à l'assemblée générale de RNF (Serre Chevalier du 4 au 8 juin 2019) / Participation de Mathieu Moulis à la Commission Education à la Nature de RNF (30 septembre au 2 Octobre 2019).

Op EI16 Suite à la hiérarchisation des priorités en fonction des ETP présents et dédiés à ce genre d'opération, l'implication sur l'action a été réduite.

Op CS57 Participation au **PNA transitoire pour la conservation du Vison d'Europe** (1 campagne de piégeage en 2019, transfert des données – cf OPCS18, page7).

Participation au programme Régional « **Sentinelles du Climat** » / suivi du **Cortège des Odonates des Lagunes**. Le volet cortège des Odonates est porté par le CEN aquitaine. Ce suivi est réalisé depuis 2 ans dans le cadre du protocole établi par le CEN Aquitaine complété par des paramètres relevés par la réserve.



Niveau assez bas au 02/05/2019 et forte baisse des niveaux d'eau entre le 2/05 et le 5/09

Les 9 passages terrain ont été réalisés entre le 2 mai et le 6 septembre 2019. La détermination des exuvies collectées a été réalisée en septembre. Toutes les données ont été transmises dans les délais au CEN ainsi que les remarques concernant la mise en œuvre du suivi et la saisie des données sur Kollect.

Le 14 mai 2019, en partenariat avec le CEN Aquitaine et la Réserve d'Arjuzanx, le choix de transects de suivi du Cortège odonates sur le site d'Arjuzanx a été mené sur le terrain avec également l'installation de sonde météo.

Op EI17 Suite à la hiérarchisation des priorités en fonction des ETP présents et dédiés à ce genre d'opération, seule une participation à l'animation du Docob du Marensin (en complément de l'Op EI08 cf page 15) a été maintenue.

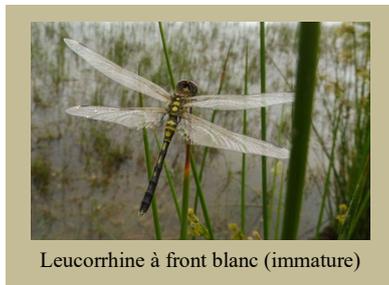
Contribuer à la formation et à la connaissance sur le patrimoine naturel et la gestion des milieux

Op EI18 Dans le cadre du plan régional d'actions pour les Odonates : participation de Stéphanie Darblade, chargée d'études scientifiques en tant que formatrice aux journées de formation sur les odonates pour les professionnels et le grand public (5 /6 juin, 27 au 29 juin) Partenariat CEN Aquitaine / CPIE Seignanx Adour / RNN Etang Noir.



Op CS58 Le 10 janvier 2019, la réserve a effectué le comptage wetland sur les 4 plans d'eau du secteur (étangs Noir, Blanc, Hardy, Soustons) et transmis les données au coordinateur local (LPO).

Mutualiser les compétences au sein du SMGMN



Leucorrhine à front blanc (immature)

Op CC10 Dans la continuité des journées « inventaire odonate et autochtonie des espèces » mises en place en 2017 et 2018 par la RNN Etang Noir sur la RNN Marais d'Orx et la Réserve d'Arjuzanx **deux journées ont été consacrées à la détermination des exuvies récoltées en 2018** sur le site d'Arjuzanx. **Une journée en 2019** (4 juin) de terrain a eu lieu à nouveau pour récolte d'exuvies sur de nouveaux secteurs du site. Un inventaire des imagos a également été mené sur ces points (présence notamment de *Lestes sponsa* immature en nombre sur un point). L'objectif

pour le site d'Arjuzanx est de cartographier les zones permettant le cycle complet de la Leucorrhine à front blanc, et d'établir l'autochtonie des espèces sur la réserve. Le personnel de la réserve a continué les récoltes d'exuvies sur toute la saison odonate.

A terme, **l'objectif est d'obtenir la liste des espèces d'odonates dont le cycle complet s'effectue sur les espaces gérés par le Syndicat Mixte** et avoir une approche de préservation et sensibilisation globale.



Assurer un fonctionnement optimal de la réserve

1. Suivis à long terme

Eq. 53,6
jours agent

Op SPI La mission de police de la nature représente sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, 4,16% de l'activité (équivalent **27 jours agent**). Des tournées régulières de surveillance du territoire classé sont maintenues par le personnel de la réserve (3 agents commissionnés) et la pression de surveillance est augmentée entre juin et septembre.

	Avertissement	Constat		Avertissement	Constat
destruction/cueillette végétaux	24	28	pêche avec filets/engins/sans carte	9	1
chiens non tenus en laisse	30	1	pêche/capture grenouille	8	0
camping bivouac	2	0	travaux sans autorisation	0	0
inscriptions/dessins/tags	3	1	circulation véhicule moteur	3	0
dépôts déchets	5	0	publicité	0	0
activité commerciale (photo)	1	0	rejets polluants	0	1
dérangement sp animales	1	0	vélos sur passerelle	91	0
allumer du feu	0	0	footing sur passerelle	37	5
introduction de plantes	0	0	pique nique sur passerelle	7	0
introduction sp animales	0	0	engins flottants sf barque rame	6	0
troubler le calme	3	0	groupe visite sans résa	5	0

l'annotation ">" signifie que tous les constats ou avertissements n'ont pas été notés dans le tableau de suivi

Le non-respect de la réglementation RNN Etang Noir est essentiellement relatif comme les années passées à des chiens non tenus en laisse/chiens errants, cueillette de végétaux avec une forte représentation de la cueillette des champignons en 2019 comme en 2018, engins flottants autres que barque à rames. Au moins 7 cas de **pêche sans carte / permis** ont été relevés.

L'épisode de **pollution du ruisseau de Capdeil** alimentant l'étang Noir par le biais du ruisseau de Laubian et des travaux de construction immobilière sur la commune de Seignosse (cf Op EI4 page 12) ont été notifiés en mairie, à la DREAL, au service police de l'eau de la DDTM, au Syndicat Mixte de Rivière.

La problématique liée à la **propriété privée en RN**/ou en limite de RN et à l'intervention « d'entretien » sur les milieux est toujours bien présente (cf Op MS18 page 16).

Op MS15 Cette opération qui consiste à effectuer annuellement le **suivi budgétaire** est disponible dans le rapport financier du Syndicat mixte de Gestion des Milieux Naturels. La problématique de la perte de recettes liée aux modifications de subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne dans le cadre de leur 11^{ème} programme a fortement influencé les activités menées et le temps passé très important sur les budgets.



2. Objectifs opérationnels

Améliorer les choix d'indicateurs et leur utilisation dans l'évaluation

Op CS60/61/62 et /MS16 Suite à la hiérarchisation des priorités en fonction des ETP présents et de la baisse des montants alloués par l'AEAG, ces opérations n'ont pas été menées.

Améliorer la mission de surveillance menée par le personnel de la RN

Eq. 3,95
jours agent

Op SP2 La **mission de surveillance est adaptée** en fonction des périodes de forte fréquentation... mais également en fonction des calendriers des usages (chasse, pêche). Entre juin et septembre, c'est un passage journalier à minima sur les principaux points de fréquentation (secteur Noun et étang). L'accès à la passerelle étant en lien avec la maison d'accueil, la surveillance y est quasi permanente. Cette mission est très dépendante des effectifs agents présents sur site (en réduction en 2018 suite à une baisse des financements Agence de l'Eau Adour Garonne). La plupart du temps la mission est effectuée par un agent seul, avec si possible un agent en soutien si une infraction est constatée. Ces **conditions restent donc souvent défavorables** pour que la mission s'effectue sereinement.

Op SP3/SP4 La rencontre avec le procureur pour la mise en œuvre d'une politique pénale n'a pas eu lieu. Toutefois, **une démarche locale de sensibilisation des différents pouvoirs de polices** (police municipale, OFB, service police de l'eau de la DDTM) a été menée et doit être consolidée en 2020.

Op SP5 Une analyse sur **l'information concernant la réglementation du site en fonction des points d'accès** à la réserve a été initiée. Cette opération doit être finalisée en 2020.

Op SP6 Concernant **de nouvelles pratiques non prévues** directement par la réglementation du site (pour rappel classement en 1974), notons à nouveau l'utilisation d'un **drone** par un particulier durant une visite libre en été. A l'automne, l'utilisation d'un appareil de **modélisme nautique dynamique radiocommandé** a été notée. Les agents de la réserve sont intervenus afin de faire cesser l'utilisation du matériel pour d'éviter tout dérangement des espèces.

Op MS17 Il a été notifié à un chasseur la problématique de ses tirs sur des pigeon ramier à partir d'un poste de tir située en bordure de la réserve. A plusieurs reprises des tirs ont été effectués vers la passerelle de découverte... en présence de public qui nous ont fait part de ces tirs. Les agents de la réserve ont rappelé à cette personne notamment la réglementation et surtout les pratiques de bon sens à mettre en œuvre sur des zones de fréquentation du public et à proximité des zones habitées.

Op MS18 Cette **opération prévue en 2019** a finalement été **priorisée et mise en œuvre dès 2018**. Suite à la problématique récurrente d'entretien liée à certains propriétaires privés en RN/ou en limite de RN, une réunion a été organisée en 2018 avec les services de l'Etat (DDTM et DREAL). La démarche déjà utilisée par le site de sollicitation des propriétaires auprès de la réserve (courrier demandant l'autorisation de réaliser des travaux avec descriptif de ces derniers - rencontre avec le personnel sur le terrain pour avis - compte rendu du terrain par la réserve) a été revalidée. En 2019, la personne en charge du dossier a la DDTM a sur sa demande était mutée. Le dossier n'a, à notre connaissance, toujours pas été traité.

Op MS19 Suite à la hiérarchisation des priorités en fonction des ETP présents cette opération de relancer les services compétents en matière de déclaration aux hypothèques du territoire réserve, n'a pas été menée.

Optimiser la mise en œuvre des partenariats

Eq. 36 jours
agent

Op MS21/22/23 Le **temps administratif dédié au montage** et au suivi des dossiers budgétaires et des financeurs reste important. En 2019, ce temps **a subi comme en 2018 une forte augmentation** suite à l'annonce de l'Agence de l'Eau Adour Garonne d'une **baisse des crédits alloués** d'une grande ampleur. Le Syndicat Mixte a dû faire évoluer les pourcentages attribués par les financeurs et réfléchir à la mise en œuvre d'autres outils de financement (*cf* rapport financier 2019).

Diversifier les actions menées sources d'autofinancement en cohérence avec les enjeux

Eq. 76 jours
agent

Op PA6 Les **animations pédagogiques et les visites guidées sont un outil à part entière de préservation** du patrimoine naturel de la réserve. Ces interventions sont réalisées en lien avec **les enjeux du site et les objectifs à atteindre**. La plupart sont des prestations payantes qui participent directement au financement de la gestion du site.

	Nb d'animations en ½ journée	Nb d'animations en journée	Nb d'élèves et accompagnateurs accueillis	Nb de visites guidées	Nb de personnes accueillies en visites guidées
Total 2019	40	12	1369	43	457

Op EI20 L'équivalent de quatre jours de suivi menés par la réserve dans le cadre du programme régional « Sentinelles du Climat – Cortège Odonates des lagunes » (cf Op CS57 page 18) sont financés par le programme.

Op MS24 Suite à la hiérarchisation des priorités en fonction des ETP présents cette opération de solliciter un numéro d'agrément pour développer les formations à l'attention des professionnels, n'a pas été menée.

Op PA7/MS25 La réserve s'applique à vendre dans son « coin boutique » des produits « identitaires », conçus dans des démarches écoresponsables, en partenariat avec des artisans locaux ou des entreprises investies. En fin d'année 2019, la réserve a contacté de nouveaux artisans locaux afin de pouvoir notamment proposer des produits en lien avec la démarche Zéro déchet. Ces produits devraient être proposés à la vente en 2020 (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations).



Doter la réserve en moyens humains et adapter l'organisation

Eq. 64,8
jours agent

Op MS26/MS27/MS28 Le personnel permanent en 2019 sur le site représente 3,35 ETP.

Après 4 années de recrutement d'un garde naturaliste en CDD, Paul Lésiak a été intégré comme agent de la fonction territoriale et fait donc maintenant partie du personnel de la réserve à temps complet. Ce poste intervient principalement sur l'accueil et les animations, un temps est également dédié à du soutien sur les suivis scientifiques ainsi que sur du secrétariat et de la comptabilité. De nouvelles missions seront prises en charges dans les années à venir. Cette intégration initialement prévue en fin 2018, le contrat a été finalement réduit à 9 mois en CDD en lien avec la baisse de dotation Agence de l'Eau (cf rapport financier). Ceci a eu pour effet le report d'actions ou la baisse de temps dédié à l'accueil du public dans la maison de la réserve. En fin d'année la structure gestionnaire a toutefois priorisé la pérennisation de ce poste à partir du 1^{er} janvier 2020. Le constat reste le même qu'en fin d'année 2018 puisque le remplacement d'un poste lié au départ à la retraite d'une salariée en avril 2019 est incertain. Les incertitudes budgétaires qui mettent directement en péril un poste sont préoccupantes et néfastes à la mise en œuvre des actions de préservation du patrimoine naturel des zones humides. L'établissement des plannings dans ce contexte se révèle très complexe. Dans ce contexte, seuls 2 stagiaires de niveau 3^{ème} ont été accueilli sur le site notamment par faute de disponibilité du personnel.

Améliorer la formation du personnel

Eq. 24,4
jours agent

Op MS29 Mathieu Moulis garde naturaliste a bénéficié d'une formation CNFPT, à Bordeaux : Lecture rapide et efficace 14/15 oct 2019. Paul Lésiak, garde naturaliste a bénéficié de plusieurs formations : plusieurs journées sur la Langue des Signes Française à Dax (Visual), utilisation d'une tronçonneuse (CNFPT 4/5 novembre) et 3 jours sur le logiciel Qgis à Bayonne. Stéphanie Darblade chargée d'études scientifiques a aussi bénéficié de la formation sur Qgis.

Op MS30 Stéphanie Darblade et Mathieu Moulis ont assisté au colloque sur les PNA/PRA en Nouvelle Aquitaine et à la réunion technique Végétal Local. Stéphanie Darblade a participé la réunion technique du PRA Lépidoptères patrimoniaux.

Adapter les dépenses liées au fonctionnement de la réserve

Eq. 33,3
jours agent

Op MS31/32 Assurer les frais liés au fonctionnement et au personnel (cf rapport financier).

Eq. 64,8
jours agent

Réaliser les tâches administratives, bilans et évaluations en lien avec la gestion du site

Op MS33 cf page 1 concernant le temps dédié au tâches courantes de secrétariat.

Op MS34/35/36 Le comité consultatif n'a pas été réuni par la DDTM en 2019. Les bilans d'activités 2018/2019 ainsi que les évaluations des actions du plan de gestion ont été rédigés.

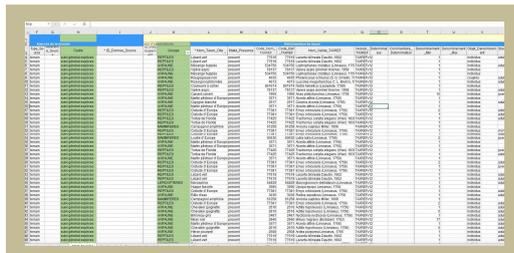
Concernant le plan de gestion 2017-2026, l'arrêté préfectoral de validation n°2019/407 a été pris le 27 juin 2019 par le Préfet des Landes.



Eq. 4,7
jours agent

Améliorer l'organisation et l'accessibilité aux données naturalistes sur la RN

Op CS63/CS64 Ces opérations prévues en 2019/2020 ont été initiées dès 2018. La réserve possède de nombreuses données anciennes encore sous format papier (notamment des données d'observations opportunistes non protocolées). Après une réflexion menée en 2018 en partenariat avec l'OAFS pour construire la base de données de la réserve afin que ces données puissent aussi être transmises à la base de données de l'observatoire aquitain de la faune sauvage (cf convention signée par le SMGMN avec l'OAFS), la saisie des observations a commencé en 2019. Ces données récoltées dans le temps de travail du Syndicat Mixte, sur le territoire de la réserve mais aussi en dehors seront alors transmises aux différents organismes publics collecteurs de données. Par ailleurs tout le personnel de la réserve a été sensibilisé en 2019 à la nécessité de saisir dans la base de données.



The image shows a screenshot of a complex spreadsheet used for data entry. It has multiple columns with headers such as 'Date', 'Heure', 'Observateur', 'Espèce', 'Localité', 'Statut', 'Sexe', 'Âge', 'Méthode', 'Observations', 'Photo', 'Autres'. The rows contain detailed entries for various observations, including dates, times, observer names, species names, and locations.

Eq. 6,75
jours agent

Améliorer l'information auprès du public dans une démarche éco-responsable

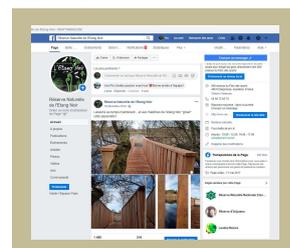
Op CC11 L'objectif du site est toujours de **minimiser la communication en version « papier »**. Seul le programme des animations proposées en 2019 par la réserve a fait l'objet d'un tirage papier, 7000 exemplaires (sur papier recyclé, entreprise locale imprim'vert) essentiellement distribués dans les offices de tourisme locaux, les sites naturels proches accueillant du public et dans la maison de la réserve. Dans l'objectif de réduire encore les tirages en 2020, la réserve en partenariat avec l'Office de tourisme de Seignosse a échangé sur les communications dématérialisées.



Op CC12 La réalisation du site internet de la réserve a été reporté en 2020 car cette opération est menée à l'échelle des 3 sites gérés par le SMGMN.

Op CC13 Au moins une publication par semaine est réalisée sur la page facebook de la réserve. Cette page créée en mai 2017 a 431 abonnés à ce jour. Ce média permet de communiquer sur le programme d'animation de la réserve naturelle, mais surtout sur le quotidien de la vie du site !

<https://www.facebook.com/pages/category/Wildlife-Sanctuary/R%C3%A9serve-Naturelle-de-l'Etang-Noir-185477968642299/>



Op CC14 La réserve a établi depuis longtemps un **partenariat avec l'Office de Tourisme de Seignosse** : transmission des chiffres de fréquentation, informations régulières sur les actions menées par la réserve en lien avec le public, participation aux programmes portés par l'OT ... Dans le cadre de ce partenariat la réserve a travaillé avec l'OT de Seignosse et le Pays ALO afin d'être **labélisée « Tourisme Durable »**.

Eq. 9,31
jours agent

Maintenir un programme d'animation en cohérence avec les enjeux de la RN

Op PA8/CC15 Des visites à thème sont proposées par la réserve chaque année avec lien avec les opérations programmées dans le plan de gestion (actions permettant d'atteindre les objectifs opérationnels et à long terme). Pour exemple en 2019 en lien avec l'opération Op CS18 (cf page 7) concernant l'actualisation de l'inventaire des mammifères, des visites ayant pour thème « Sur les traces de nos mammifères terrestres ! » ont été menées ainsi que des visites « Passez votre niveau piou piou en ornithologie » en lien avec l'Op CS27 (cf page 10) dans le cadre du printemps des Landes. Tout l'été une visite « En mode périscope » en lien avec le suivi cistude Op CS21 (cf page 8).



Toutes les visites sont réalisées dans une démarche de questionnement et d'utilisation d'outils pédagogiques permettant au public de « trouver ses réponses, d'échanger avec le personnel de la réserve, de réfléchir aux actions permettant la préservation des espèces et des espaces ».

Eq. 17,8
jours agent

Réaliser l'aménagement intérieur et des abords de la maison d'accueil rénovée

Op C11/C12 En mai 2018 la consultation a été lancée et c'est le groupement De Paysages en Paysages/Agence Tikopia/MPM Architecture qui ont été retenus pour réaliser **l'aménagement intérieur de la maison de la réserve et ses abords**. Suites aux réunions techniques et échanges qui ont eu lieu dans le dernier trimestre 2018 et au premier trimestre 2019, l'AVP a finalement été rendu le 27 septembre 2019 lors d'une réunion du copil. Suite à ce copil des échanges ont eu lieu avec le groupement afin de faire évoluer certaines propositions. Le retard pris sur le dossier a induit la non réalisation de l'opération concernant le suivi des travaux (Op C12).



Eq. 3,05
jours agent

Entretenir la maison d'accueil et les bureaux dans une démarche écoresponsable

Op MS39 La convention de mise à disposition de la maison de la réserve avec la commune de Seignosse a été rédigée et est en cours de vérification juridique pour signature.

Op C14/C15 Les fréquences des travaux ménagers de la maison d'accueil et des bureaux ont été revues en 2019 afin de mieux adapter la nature des interventions en fonction des activités de la réserve et du budget annuel. Les entretiens courants des installations (climatiseur/chauffage, extincteur, défibrillateur grand public...) ont été réalisés. (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations)

Eq. 34,1
jours agent

Entretenir la passerelle de découverte dans une démarche éco-responsable

Op C16/C17/C18/C19 En 2019, le temps dédié au contrôle hebdomadaire de la fixation des planches de la passerelle, à la consolidation de certaines portions du cheminement et à l'entretien des bordures de la passerelle a été important suite notamment aux tempêtes de fin d'année. Dans le cadre de la surveillance de la solidité des aménagements, le passage d'un charpentier a été nécessaire et des travaux de rénovation ont été menés en décembre 2019. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise locale, avec des essences de bois autochtones et non traitées, dans le respect de la réglementation de la réserve. (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations)



Mettre en place des supports le long de la passerelle dans la démarche d'interprétation du site

Op CC16 « En mouvement », thématique 2019 de la Fête de la Nature ! La réserve a repris ce thème pour installer le long de la passerelle de découverte une exposition photo. Cette exposition mettait en avant le moment d'échanges lors d'un Café Signes, moment de partage entre Sourds et Entendants.

Des participants ont osé signer la nature et leur mouvement a été capturé par le photographe Michel Quéral – Communimages. Ces photos en noir et blanc ont ensuite été exposées durant toute l'année le long du parcours et dans la maison.



Eq. 4,43
jours agent

Entretenir le matériel nécessaire à la gestion du site

Op IP12/MS40/MS41/CS65 Ces opérations courantes d'entretien du matériel de gestion, d'informatique, de suivi scientifique ont été réalisées (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations).

Acquérir des documents et données

Op MS42/CS66 L'acquisition d'ouvrages naturalistes a été réalisée en 2019 (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations).



Réserve Naturelle
ETANG NOIR



Crédits photos du document : RNN Etang Noir

Gestionnaire :



Adresse de la réserve :
RNN Etang Noir
600 Avenue du Parc des sports
40510 Seignosse

Téléphone :
05 58 72 85 76

Mail :
rn.etangnoir@gmail.com

Financiers :

